



**Assemblée générale 2018 et excursion publique**

Samedi, le 28 avril 2018, 10h00, Gravière de Duzillet, Aigle.  
Excursion publique: «La gravière comme habitat de substitution pour le petit gravelot» avec Aleksandra Rnjaković, Beat Haller & Yvan Aubord (voir l'article en page 3).

**Elodie Debons est notre nouvelle chargée d'affaires**

**Opération sauvetage du petit gravelot**

**Entre acceptation humaine et qualité de l'habitat:  
les régions de Suisse théoriquement propices au loup**

**Le lagopède et le tétras lyre: victimes  
d'un mode de chasse inadapté**

**Nidification des Gypaètes barbus en Valais**

**La salamandre tachetée**

**Gypaète barbu 2016: Monitoring et reproduction  
dans les Alpes de Suisse occidentale**

# Elodie Debons est la nouvelle chargée d'affaires de fauna•vs

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la jeune biologiste Elodie Debons est la nouvelle chargée d'affaires de la société valaisanne de biologie de la faune. Elle remplace Isabelle Castro, qui a dirigé les affaires de fauna•vs pendant six ans (voir encadré).

## **Elodie, peux-tu présenter brièvement ton parcours à nos lecteurs?**

J'ai grandi à Savièse. Je suis allée au Lycée-Collège de la Planta à Sion où j'ai effectué une maturité en option spécifique Mathématiques fortes, biologie et chimie. J'ai ensuite obtenu mon Bachelor et mon Master en biologie à l'Université de Neuchâtel.

## **Quel sujet as-tu étudié?**

Le titre de mon travail de Master était «Impact of biopsy sampling on the survival rate and resighting probability of resident long-finned pilot whales in the Strait of Gibraltar, Spain». Dans le détroit de Gibraltar de nombreux individus de cette espèce de dauphin sont morts d'un virus (Morbillivirus), nous voulions en savoir plus sur cette population résidente. À l'aide d'une flèche, des échantillons individuels ont été prélevés. Entre autres choses, on pouvait déterminer si les globicéphales communs<sup>1</sup> étaient porteurs du virus. Ma tâche était de calculer le taux de survie des animaux biopsiés ainsi que la probabilité de recapture.

## **Tu es une plongeuse enthousiaste et tu as également complété plusieurs stages dans le milieu marin. Pourquoi es-tu retournée dans les Alpes?**

J'ai toujours été fascinée par les animaux vertébrés, et quand j'avais neuf ans, j'ai eu une enseignante canadienne qui nous a beaucoup parlé des dauphins, ce qui m'a vraiment fasciné. Je crois que c'est la raison pour laquelle je me suis intéressée à la biologie marine. Mais finalement, il était toujours clair pour moi que je resterai en Valais.

1) Egalement appelé globicéphale noir ou baleine pilote, c'est une espèce de cétacés de la famille des delphinidés. Les adultes mesurent de 4.5 à 6.5 mètres et peuvent peser jusqu'à 2 tonnes. Son nom latin *Globicephala melas* signifie «tête globuleuse».



*Elodie Debons est une plongeuse enthousiaste et adore observer les animaux.*

## **Tu travailles à 10% pour fauna•vs.**

### **Que fais-tu d'autre?**

J'ai fait divers stages, par exemple au service de l'agriculture ou dans divers bureaux d'environnement. En plus de la partie administrative de fauna•vs, je gère également quelques autres mandats, que fauna•vs reçoit de tiers, et travaille en hiver dans l'Ecole Suisse de Ski à Verbier. Durant mes temps libres, j'aime faire du ski ou de la grimpe et ai beaucoup de plaisir à voyager. D'ailleurs, on me retrouve sur des chemins de randonnée, où j'adore observer les animaux.

### **Qu'est-ce qui te plaît dans le travail pour fauna•vs?**

J'ai le sentiment qu'en Valais il existe un gros manque en termes d'information sur notre faune. C'est pourquoi je voulais avoir un contact plus personnel avec les personnes qui sont compétentes dans ce domaine et le connaissent bien, pour être également plus proche des faits et des informations. Dans le même temps, ce poste me donne la possibilité de diffuser cette information plus largement: à travers le travail quotidien, le travail de publication du bulletin fauna•vs **info**, le support de notre site web, etc. ■

## **Un grand merci à Isabelle Castro!**

Isabelle Castro a été chargée d'affaires de fauna•vs de 2011 à 2017. Ayant trouvé un poste au Service vétérinaire cantonal de Zurich, elle a donné sa démission en milieu d'année. Elle reste fidèle à fauna•vs en tant que membre actif. Nous remercions chaleureusement Isabelle pour son engagement remarquable auprès de fauna•vs, qui a largement dépassé ses fonctions rémunérées en tant que chargée d'affaires.

# Opération sauvetage du petit gravelot en plaine du Rhône

Le programme «Conservation des oiseaux en Suisse» a été lancé en 2003 par l'Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, la Station ornithologique suisse et l'Office fédéral de l'environnement. Il définit les opérations nécessaires pour lutter contre le déclin de l'avifaune suisse. En effet, 77 des espèces d'oiseaux nichant en Suisse, soit 40%, sont à terme menacées. Parmi elles, 50 nécessitent des mesures spéciales afin d'assurer la survie de leurs populations. Le petit gravelot (*Charadrius dubius*) fait partie de ces espèces dites prioritaires. Dans le cadre de sa formation ornithologique, Aleksandra Rnjaković, de Massongex, a élaboré un guide pratique pour tenter de sauver nos petits gravelots qui nichent en gravière, où la cohabitation avec les activités humaines est parfois difficile. Toutefois cette cohabitation peut se transformer en une chance si des mesures adéquates sont mises en place.

**L**e petit gravelot est l'un des rares limicoles à se reproduire encore en Suisse. On trouve l'espèce principalement sur le Plateau et dans les grandes vallées fluviales des Alpes. En 2013, les effectifs ont été estimés à 90 à 110 couples sur l'ensemble du territoire helvétique. 30 à 40% des couples nichent dans la vallée du Rhin entre Coire et le Lac de Constance, le long d'un tronçon du fleuve récemment élargi, principalement pour des raisons sécuritaires (Spaar *et al.* 2012).

Le petit gravelot niche sur les surfaces exoncées de sable, de gravier et de galets. Les grèves alluviales dépourvues de végétation haute offrent donc un biotope de prédilection à cette espèce. Cependant, les effectifs nicheurs du petit gravelot ont considérablement diminué jusque dans les années 1960 en raison de l'endiguement systématique de nos cours d'eau de basse altitude.

Entre les années 1960 et 1990, l'espèce a toutefois connu une légère augmentation de sa population parallèlement au développement de l'industrie d'exploitation des granulats. Cette progression démographique s'explique par l'apparition des nouveaux sites de nidification qu'offrent les gravières, qui ressemblent structurellement à son milieu originel. Le nombre de sites propices à l'espèce aurait ainsi quadruplé pendant cette période (Spaar *et al.* 2012).

## Les gravières, habitat de substitution

Depuis, l'espèce fait face à un nouveau déclin, notamment parce que le nombre de gravières tend à diminuer. Alors qu'il était auparavant classé comme vulnérable, le petit gravelot est désormais considéré comme espèce en danger. Des changements dans

les pratiques d'exploitation des gravières entraînent également leurs lots de perturbations. En raison des différentes pressions que subit notre territoire aujourd'hui, on doit travailler toujours plus vite les gisements de graviers, excavant, comblant et remblayant rapidement, et le petit gravelot ne dispose souvent plus de l'habitat et du temps nécessaires pour mener à bien une nichée. Sans compter que le passage incessant des engins de chantier risque d'écraser les pontes ou les poussins. Enfin, la morphologie assez banale du paysage des gravières accroît la visibilité des pontes et des poussins qui sont souvent victimes de prédateurs ailés ou terrestres.

Ainsi, si les gravières jouent le rôle d'un habitat de substitution pour le petit gravelot, leur gestion mériterait toutefois d'être adaptée à leur présence. Le maintien de zones favorables au petit gravelot, ainsi d'ailleurs

## Article de référence:

Rnjakovic, A. 2016. Favoriser la reproduction des Petits Gravelots dans les gravières. Association suisse de l'industrie des Graviers et du Béton; Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse, Nos Oiseaux et Station ornithologique suisse.



Le petit gravelot (*Charadrius dubius*) fait partie des espèces prioritaires, qui nécessitent des mesures spéciales afin d'assurer la survie de leurs populations. © Wikipedia, Andreas Trepte.



**Photo 1:** Zone d'habitat favorable mise à ban (pas d'extraction ou de trafic de machines entre début avril et fin juillet): sol graveleux dénué de végétation, avec granulométrie variée.



**Photo 2:** Des buttes sont créées pour obtenir des secteurs surélevés que les oiseaux apprécient particulièrement pour déposer leur ponte.



**Photo 3:** Cage de protection sur une ponte.



**Photo 4:** Aleksandra Rnjakovic.

qu'à d'autres limicoles en escale, nécessite une planification des secteurs où ont lieu les interventions d'extraction qui tiennent compte du cycle reproducteur de cette espèce. Ceci exige une communication quasi permanente, de mars à fin juillet, entre les responsables d'exploitation, les usagers du site (visiteurs et baigneurs par exemple) et les spécialistes du petit gravelot. C'est le défi que s'est lancé Aleksandra Rnjaković dans la gravière de Pré Neyroud à Aigle à partir de 2011.

### Mesures de protection

La première étape des opérations de protection consiste à délimiter des zones d'habitat favorable du point de vue du substrat, où les machines n'opéreront pas entre début avril et fin juillet, soit de définir des zones de tranquillité qui seront dûment respectées (photo 1). Cette planification doit se faire durant l'automne et l'hiver, en entente avec les différents acteurs concernés et principalement avec la direction de l'exploitation. Idéalement, il faut ensuite aménager des petites mares qui fourniront des insectes en abondance, car l'eau y chauffe très vite. Quant au passage des machines, il devra impérativement respecter le balisage établi. Là où la succession végétale compromet la qualité de l'habitat, il y a lieu d'opérer un rafraîchissage du milieu en décapant mécaniquement la couche superficielle du sol. Enfin, la pose de cages autour des nids (photo 3) ainsi que de barrières électriques dans son périmètre sont des mesures particulièrement efficaces pour tenir les prédateurs à distance des pontes et des poussins.

Si de telles mesures sont mises en œuvre, le petit gravelot parvient à prospérer même au sein des gravières les plus intensivement exploitées. Mettre sur pied un tel programme exige cependant un énorme investissement en temps, à ne pas sous-estimer, comme en témoigne l'engagement hors norme d'Aleksandra Rnjaković pour ses protégés. ■

*Elodie Debons*

### Littérature:

Spaar, R., R. Ayé, N. Zbinden, U. Rehsteiner (Eds.). 2012. *Eléments pour les programmes de conservation des oiseaux en Suisse. Actualisation 2011. Centre de coordination du «Programme de conservation des oiseaux en Suisse», Association Suisse pour la Protection des Oiseaux ASPO/BirdLife Suisse. et Station ornithologique suisse, Zurich et Sempach. 92 pp.*

# Quelques questions à Aleksandra Rnjaković

## **Aleksandra Rnjaković, d'où vous est venue l'idée d'un projet de protection du petit gravelot?**

Parallèlement à ma formation en ornithologie, j'ai eu la chance de découvrir le petit gravelot grâce à un ami ornithologue qui m'avait signalé sa présence, en période de nidification, dans une gravière en exploitation près d'Aigle. L'opportunité m'a donc été donnée, dans un intérêt plutôt personnel, d'en apprendre davantage sur le comportement de cette espèce. Mais il m'est apparu d'emblée capital de leur venir en aide car les petits gravelots ont de la peine à se reproduire en gravière, notamment en raison de l'activité incessante des machines de chantier.

## **Pouvez-vous nous parler de votre collaboration avec l'exploitant de la gravière?**

J'ai tout de suite perçu le potentiel d'amélioration en faveur des petits gravelots que représentait cette gravière, en particulier par sa configuration (espace disponible, présence d'eau). J'ai donc tout naturellement sollicité une collaboration directe avec l'exploitant afin de trouver des moyens pour assurer le bon déroulement des nichées.

Ensemble, nous avons donc mis en œuvre différentes mesures dont la principale est la planification et l'aménagement de surfaces de tranquillité avant chaque saison de reproduction, soit avant que les

gravelots ne reviennent de migration. D'autres actions plus ponctuelles sont également entreprises, comme le marquage et la protection des nids contre les prédateurs (clôture électrifiée, cage de protection des nids) ou la surveillance et le suivi de la nidification.

## **Et quels ont été les résultats obtenus?**

La communication avec les employés pour la coordination des travaux s'est avérée un élément fondamental pour obtenir de bons résultats, avec chaque année des poussins et des jeunes à l'envol (2012: min. 2 sur 7; 2013: min. 2 sur 4; 2014: 3 sur 4; 2015: 6 sur 6; 2016: 0 (4 poussins prédatés); 2017: 4 sur 4). Le succès de ces mesures m'a d'ailleurs permis d'élaborer un guide pratique (soutenu par l'ASPO, Nos Oiseaux, la Station Ornithologique Suisse et l'ASGB – Association Suisse de l'industrie des Graviers et du Béton) destiné aux entreprises suisses d'exploitation de gravières, qui a été publié par l'ASGB.

## **Quelle leçon tirez-vous de votre action?**

La problématique liée à la perte des habitats dont souffre la majorité des oiseaux est un sujet qui me tient à cœur et les résultats très encourageants de ce projet démontrent que les activités humaines et économiques ne sont pas forcément incompatibles avec la protection des oiseaux ou de la nature. ■

## Position de l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton

Beat Haller œuvre au sein de l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB) en tant que consultant nature et sol. Depuis 20 ans, il planifie et réalise dans les gravières suisses des projets écologiques. L'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton fait ainsi preuve de grande ouverture par rapport aux enjeux biodiversitaires, promouvant les espèces rares de plantes et d'animaux vivant dans les sites d'extraction (petit gravelot, œdipode à ailes bleues, lièvre, sonneur à ventre jaune, tamarin d'Allemagne, épilobe romarin, etc.). Les entrepreneurs s'engagent ainsi volontiers à protéger ces espèces. Ils mettent d'ailleurs parfois en avant leurs actions en faveur de la nature dans leurs campagnes publicitaires. Toutefois, leur activité principale reste bien sûr l'extraction et le commerce du gravier. Le site minier est un espace dynamique: l'habitat se crée, change, pour parfois finalement disparaître à nouveau, ce qui en complique singulièrement la gestion du point de vue de la nature. Durant ses 20 années d'activité au sein de l'ASGB, Beat Haller s'est évertué à créer des zones naturelles de valeur, essentiellement temporaires, dans et autour des sites d'extraction. Mais de nouveaux obstacles sont apparus au cours du temps qui limitent malheureusement de plus en plus sa marge de manœuvre:

- Il est de plus en plus difficile d'obtenir des permis d'exploitation pour les sites miniers, leur nombre ne cessant de diminuer.
- Les cantons sont devenus beaucoup plus restrictifs par rapport à la surface des zones minières ouvertes, ce qui laisse de moins en moins d'espace pour les zones naturelles temporaires.
- La pression de l'agriculture pour récupérer les terres s'accroît, ce qui réduit le nombre de gravières.
- Le volume d'excavation et de stockage sur place augmente plus vite que le volume de mise en vente, ce qui diminue d'autant l'espace disponible pour les zones naturelles temporaires.
- L'expansion explosive des néophytes contraint à reverdir rapidement les surfaces minérales mises à nu par l'extraction, ce qui entraîne une diminution des espaces naturels rudéraux.
- Le prix de revient du gravier est plus cher en Suisse qu'à l'étranger tandis que les coûts de transport sont bon marché, ce qui accroît les importations.

# Entre acceptation humaine et qualité de l'habitat: les régions théoriquement propices au loup

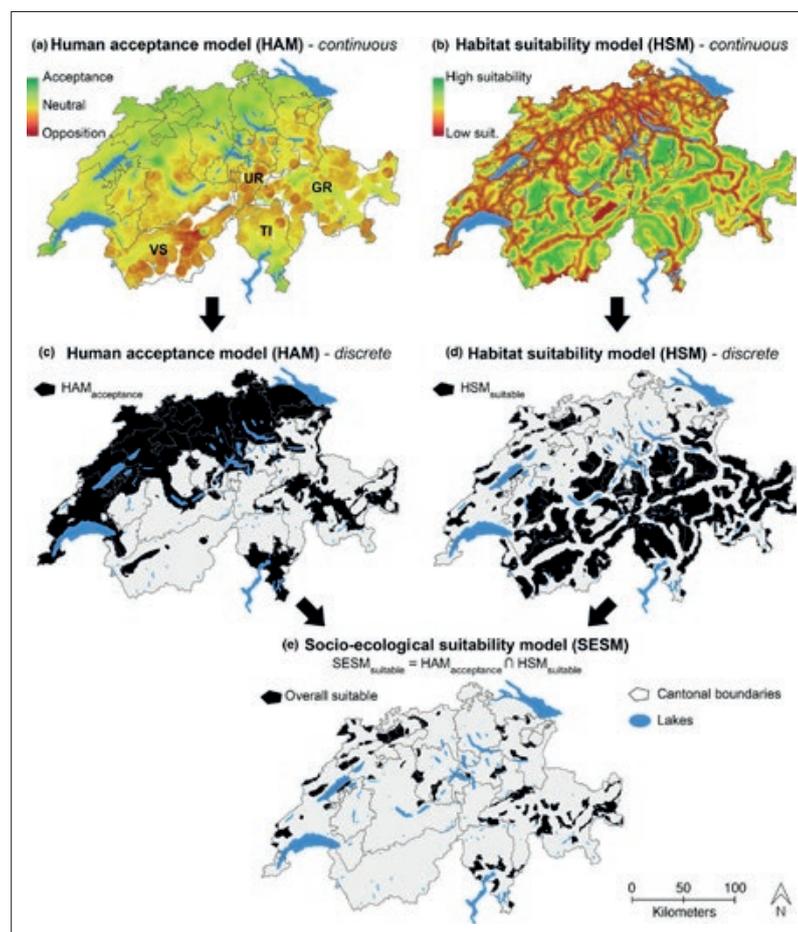
Des chercheurs de l'université de Zurich ont mené un projet visant à connaître les régions de Suisse propices au loup. Pour ce faire, ils ont élaboré un modèle socio-écologique qui combine l'acceptation humaine de cette espèce et la qualité écologique de l'habitat disponible. Selon les critères socio-écologiques retenus par cette étude, seuls 6% du territoire suisse seraient favorables au loup. Le Valais en serait en grande partie exclu, notamment le Haut-Valais, l'acceptation humaine du loup dans notre canton étant apparemment très faible.

## Pourquoi tenir compte de la composante sociologique dans la gestion de la faune?

Les modèles de qualité écologique de l'habitat sont couramment utilisés en biologie de la conservation pour évaluer le potentiel d'une zone en termes de colonisation et d'occupation par une espèce. Cependant, ces modèles sont souvent peu réalistes car ils n'intègrent que rarement une analyse spatiale de l'acceptation humaine vis-à-vis de l'espèce étudiée. Etant donné que les habitats de la faune sauvage sont de plus

en plus anthropisés, la méconnaissance de cette composante sociologique pourrait entraîner à la fois une représentation inexacte du potentiel de colonisation et d'occupation à l'échelle spatiale, et déboucher sur des propositions de gestion inappropriées. Pour combler cette lacune, Behr *et al.* (2017) ont élaboré un modèle socio-écologique qui considère à la fois l'acceptation humaine et la qualité écologique de l'habitat afin de mieux prédire l'expansion spatiale du loup en Suisse dans le futur.

Figure en couleur voir [www.fauna-vs.ch](http://www.fauna-vs.ch)



**Fig. 1:** (a) et (c) Résultats du modèle de l'acceptation humaine du loup en Suisse; (b) et (d) résultats du modèle de qualité écologique de l'habitat, (e) résultats du modèle de pertinence socio-écologique du loup en Suisse: en noir, les zones favorables au loup. Source Behr *et al.* 2017.

## Elaboration d'un modèle de pertinence socio-écologique

Les chercheurs ont distribué 9428 questionnaires à des citoyens lambda dans différentes régions de Suisse, dont 3142 leur ont été retournés. La première question visait l'acceptation du loup: «Êtes-vous pour ou contre la présence de loups sauvages sur le territoire suisse?». Diverses variables éco-géographiques, sociales et démographiques, telles que densité humaine, âge, langue, fréquence touristique, abondance des élevages caprin et ovin, distance au lieu le plus proche d'une présence confirmée du loup, nombre d'attaques sur les élevages caprin et ovin, altitude et zone agricole, ont été modélisées afin d'identifier les facteurs sociodémographiques clés corrélés à l'acceptation du loup et les modéliser spatialement. Ce modèle spatial d'acceptation a été croisé avec un modèle de qualité écologique de l'habitat.

## Les Suisses et le loup: des opinions polarisées mais équilibrées

L'enquête rapporte que 49% des personnes interrogées étaient contre le loup, 45% pour et 6% neutres. Ajustées à la densité humaine, des extrapolations de ces résultats à l'ensemble du territoire helvétique révèlent cependant que 59% de la population suisse seraient en faveur du loup, alors que 34% seraient contre l'installation durable de ce super prédateur. Selon l'étude, un premier facteur

clef de l'acceptation humaine du loup serait l'appréciation de la nécessité de protéger le bétail. L'intérêt pour la thématique du loup serait également un facteur clef qui influencerait positivement l'acceptation humaine de cette espèce. La peur du loup et/ou la perception de la dangerosité que le loup peut représenter pour l'humain (risque d'attaques) représenteraient quant à elles les principaux facteurs clefs influençant négativement l'acceptation du loup.

L'étude montre aussi que les personnes qui chassent ou qui ont eu, directement et indirectement, des expériences négatives avec le loup ont tendance à percevoir le loup comme un animal dangereux. Par contre, les personnes possédant un diplôme universitaire ou appartenant à une ONG environnementale percevraient plutôt le loup comme un élément bénéfique.

### La distribution spatiale de l'acceptation du loup en Suisse

La carte suisse d'acceptation humaine du loup (Fig. 1a et c) montre une diminution de l'acceptation avec l'altitude et avec la proximité des lieux de présence confirmée du loup, ainsi qu'une augmentation de l'acceptation dans les régions à forte densité humaine. En bref, plus on vit haut en montagne et proche du loup et plus on est réticent à l'accepter, et vice versa. Ainsi, le modèle prédit une bonne acceptation du loup dans les régions du Plateau et dans le massif du Jura. Dans les Alpes, l'opposition au loup semble plus marquée, avec des zones plus tolérantes (Tessin et Grisons) que d'autres (Uri, Valais central au Sud du Rhône et Haut-Valais).

### Les régions propices au loup

Selon ce modèle socio-écologique, il existe peu de chevauchements spatiaux (6% de la Suisse) entre zones à bonne acceptation et à habitat approprié (Fig. 1e). Il s'agit essentiellement du massif du Jura (19% de cette région semble être appropriée au loup) et des Alpes orientales et méridionales, mais il faut noter que le Jura n'est pas encore colonisé par le loup. Toujours selon ce modèle, seuls 6% des régions alpines helvétiques seraient propices au loup. Ce modèle socio-économique contraste avec le modèle écologique (Fig. 1b et d) qui prédit lui que 51% des régions alpines sont propices au loup. Malgré des conditions écologiques favorables, le Valais ne serait ainsi pas une région propice au loup, l'acceptation de cette espèce n'étant pas suffisante.

## Initiatives anti-prédateurs à Uri et en Valais

A mi-août, une initiative contre le loup, l'ours et le lynx a abouti dans le canton d'Uri. Elle a récolté 3300 signatures alors qu'il n'en fallait que 600 pour aboutir. L'initiative demande que le canton d'Uri émette des directives concernant les grands prédateurs, notamment la possibilité de limiter leurs effectifs. Elle exige aussi que la réintroduction et la remise en liberté de ces animaux sauvages soient interdites. En Valais, l'initiative cantonale «Pour un canton du Valais sans grands prédateurs» a abouti avec 9525 signatures, alors que 6000 suffisaient. Elle a été déposée en début d'année à la Chancellerie cantonale. L'initiative vise à introduire dans la Constitution cantonale valaisanne le texte suivant: «L'Etat élabore des prescriptions contre les grands prédateurs et à (sic) la limitation et la régulation du nombre des grands prédateurs, en particulier, l'introduction et la mise en liberté de grands prédateurs ainsi que la promotion de leur population sont interdites.» En d'autres termes, l'initiative demande que le canton du Valais élabore des prescriptions contre les grands prédateurs dans le but de restreindre le nombre de ces derniers (notons que selon l'intitulé on ne veut pas seulement réduire leurs effectifs mais les éliminer purement et simplement). Selon cette initiative, l'introduction et la mise en liberté de grands prédateurs ainsi que la promotion de leur population seraient interdites. fauna•vs estime que l'initiative valaisanne est extrêmement dangereuse car elle pourrait prêter non seulement les populations de loup, lynx ou ours, mais aussi des espèces comme l'aigle royal ou le hibou grand-duc étant donné que le terme «grands prédateurs» n'est jamais défini. Par ailleurs, les raisons de vouloir restreindre les populations de grands prédateurs ne sont, pour fauna•vs, pas scientifiquement justifiées. Il existe en effet en Valais suffisamment de têtes de gibier pour permettre aux populations de grands prédateurs et aux chasseurs de coexister. Les mesures de protection des troupeaux, bien que parfois difficiles à mettre en oeuvre, permettent de réduire les déprédations qui restent infimes par rapport au cheptel domestique. Il est tout à fait possible pour 340'000 Valaisans, 100'000 têtes de bétail, 50'000 têtes de gibier de cohabiter avec quelques dizaines de loup et de lynx. Ce sont surtout les mentalités qui sont appelées à changer.

### Applications

Ce modèle socio-écologique permet avant tout de prédire où se situent les plus fortes résistances au retour du loup, soit là où un effort accru d'information de la population et des usagers du territoire sur la réalité du loup, notamment au sujet de sa dangerosité pour l'intégrité physique de l'homme, doit être mis en oeuvre. De façon plus générale, les hommes et la faune sauvage seront de plus en plus appelés à partager les mêmes espaces et une planification raisonnée des usages du sol devra mieux tenir compte des composantes socio-économiques. ■

Clémence Dirac Ramohavelo

### Article de référence:

Behr, D.M., A. Ozgul & G. Cozzi. 2017. Combining human acceptance and habitat suitability in a unified socio-ecological suitability model: a case study of the wolf in Switzerland. *Journal of Applied Ecology*.

# Le lagopède et le tétras lyre victimes d'un mode de chasse inadapté

La loi cantonale valaisanne autorise aux chasseurs le tir de six tétras lyres et huit lagopèdes par an (deux par jour maximum). Au niveau suisse, cela place le Valais dans une triste position. En effet, dans la plupart des autres cantons de montagne la situation est tout à fait différente. La chasse de ces deux espèces est soit totalement interdite soit les quotas de tirs sont beaucoup moins élevés. Il est grand temps qu'une modification de la loi cantonale et des quotas de tirs voient le jour en Valais. Le 17 novembre 2017, Le Grand Conseil a adopté, contre la volonté du Conseil d'Etat, le postulat de Brigitte Wolf et Manfred Schmid par 83 voix pour et 42 contre. Le postulat demandait de restreindre la chasse aux tétraonidés du fait de la diminution drastique des effectifs. Avant même que la consultation au parlement valaisan n'ait lieu, fauna•vs et la Station ornithologique de Sempach attiraient déjà l'attention des médias sur ce mode de chasse d'un autre temps.

**L**e 8 novembre 2016, Brigitte Wolf et Manfred Schmid ont déposé un postulat au parlement valaisan demandant de restreindre la chasse aux tétraonidés (tétras lyre et lagopède alpin). La réponse de l'Etat du Valais du 3 août 2017 (<https://parlement.vs.ch>) dégage en touche, prétendant que les effectifs de ces deux espèces sont stables en Valais à long terme. Or, cette assertion est tout simplement fautive. En effet, la réponse donnée par nos dirigeants contredit

les résultats de la recherche scientifique, en particulier des analyses statistiques effectuées sur la base des relevés des gardes-chasse valaisans eux-mêmes. fauna•vs dénonce cette désinformation.

## Lagopède alpin

La recherche scientifique portant sur le lagopède alpin montre que:

- Les effectifs de cette espèce chutent pratiquement partout en Suisse.
- Dans les Alpes de Suisse occidentale (en Valais 6 sites de comptage), la chute d'effectif atteint même 50% en 18 ans (Furrer *et al.* 2016).

## Conclusion:

- Si la diminution dramatique du lagopède alpin en Valais est probablement une conséquence du réchauffement climatique, la pression de chasse sur la population valaisanne n'a jamais été ajustée à l'effectif déclinant. En effet, un chasseur peut tirer jusqu'à 8 lagopèdes par an.
- Vu l'état démographique dramatique de cette espèce dans le canton, il faut songer à limiter drastiquement le nombre de lagopèdes qu'un chasseur peut tirer par année, à défaut de supprimer totalement la chasse de cette espèce en rapide déclin.

## NB:

- Il n'existe aucune information fiable sur la taille de la population de lagopède en Valais.
- En l'absence de présentation obligatoire des lagopèdes tirés, on ne peut pas considérer la statistique du prélèvement comme fiable, ce qui empêche de modéliser l'impact de la chasse.



*Les chasseurs de plume italiens viennent volontiers pratiquer leur passion en Valais. Le système de chasse valaisan octroie 8 lagopèdes par chasseur (2 par jour au maximum) et par an (et 6 tétras lyres). C'est beaucoup alors que les effectifs de ces deux espèces sont en déclin.*

La recherche scientifique portant sur le tétras en Valais a montré que:

- Les activités de sports d'hiver sont un important facteur de stress pour le tétras lyre en Valais (Arlettaz *et al.* 2007, 2015).
- Si le dérangement hivernal est le principal facteur anthropique affectant l'abondance du tétras lyre en Valais, la chasse est le second facteur anthropique par ordre d'importance (Patthey *et al.* 2008), même si son rôle est nettement moindre (Patthey *et al.* 2008).
- Les infrastructures et activités de sports d'hiver sur piste ont réduit la densité de tétras lyre de 36% au sein des domaines skiables (qui occupent 24% de la surface d'habitat potentiel du tétras dans le canton) (Patthey *et al.* 2008).
- En plus des activités sur piste, les activités hors piste affectent 53% de la surface d'habitat potentiel du tétras dans le canton (Braunisch *et al.* 2013).
- Les activités sur piste et hors piste touchent donc 77% de la surface d'habitat du tétras lyre en Valais (Patthey *et al.* 2008; Braunisch *et al.* 2013).
- La création de zones de refuge pour les tétras est la principale mesure permettant d'améliorer la situation démographique du tétras en Valais (Braunisch *et al.* 2013).
- Les chercheurs ont modélisé, pour le Valais, les zones où de tels refuges seraient à créer (plusieurs l'ont été) (Braunisch *et al.* 2013)
- Une zone de refuge hivernal doit absolument s'accompagner d'une mise à ban de la chasse pour avoir un effet positif: sinon les tétras continuent de considérer les humains comme un danger (Arlettaz *et al.* 2013).

- Les populations valaisannes de tétras lyre ont payé et paient toujours un lourd tribut au développement des sports d'hiver de plein air, tant sur piste que hors piste.
- Tout facteur de mortalité supplémentaire serait donc à proscrire: la question du bien-fondé de la chasse de cette espèce en Valais est donc pertinente.
- Un chasseur peut tirer jusqu'à 6 coqs par saison (maximum pour un canton suisse). En 2015, sept chasseurs ont à eux seuls tiré 19% des tétras chassés en Valais. Est-ce bien raisonnable? Une limitation à 1 ou 2 coqs par chasseur serait une première mesure qui fait sens, à défaut d'abolir purement et simplement la chasse au tétras lyre.

**NB:**

- Il n'existe aucune information fiable sur la taille de la population de tétras lyre en Valais (l'effet du prélèvement cynégétique opéré n'est donc en l'état pas quantifiable directement, mais seulement indirectement comme cela a été fait via les approches décrites ci-dessus).
- En l'absence de présentation obligatoire des coqs tirés, on ne peut pas considérer la statistique du prélèvement comme fiable, ce qui empêche de modéliser l'impact de la chasse.

L'évidence scientifique montre clairement des chutes d'effectif chez le tétras lyre et le lagopède en Valais. Selon la réponse au postulat Wolf-Schmid «l'Etat du Valais est prêt à agir dès qu'un recul significatif des effectifs est constaté». Il est donc temps pour lui de prendre des mesures adéquates. ■

**Conclusion:**

Communiqué de presse du 9.11.17

**Littérature:**

Arlettaz, R., P. Patthey, M. Baltic, T. Leu, M. Schaub, R. Palme & S. Jenni-Eiermann. 2007. Spreading free-riding snow sports represent a novel serious threat for wildlife. *Proceedings of the Royal Society. Series B, Biological sciences* 274: 1219-1224.

Arlettaz, R., P. Patthey & V. Braunisch. 2013. Impacts of Outdoor Winter Recreation on Alpine Wildlife and Mitigation Approaches: A Case Study of the Black Grouse. In: *The Impacts of Skiing and Related Winter Recreational Activities on Mountain Environments* (eds C. Rixen & A. Rolando), pp. 137-154. Bentham eBooks, Bussum.

Arlettaz, R., S. Nusslé, M. Baltic, P. Vogel, R. Palme, S. Jenni-Eiermann, P. Patthey & M. Genoud. 2015. Disturbance of wildlife by outdoor winter recreation: allostatic stress response and altered activity-energy budgets. *Ecological Applications* 25: 1197-1212.

Braunisch, V., P. Patthey & R. Arlettaz. 2011. Spatially explicit modeling of conflict zones between wildlife and snow sports: prioritizing areas for winter refuges. *Ecological Applications* 21: 955-967.

Furrer, R., M. Schaub, A. Bossert, R. Isler, H. Jenny, T. Jonas, C. Marti & L. Jenni (2016) Variable decline of Alpine Rock Ptarmigan (*Lagopus muta helvetica*) in Switzerland between regions and sites. *Journal of Ornithology* 157: 787-796.

Patthey, P., S. Wirthner, N. Signorell & R. Arlettaz. 2008. Impact of outdoor winter sports on the abundance of a key indicator species of alpine ecosystems. *Journal of Applied Ecology* 45: 1704-1711.

# Fort déclin du lagopède alpin en Valais

Réplique de la Station ornithologique suisse à la réponse du Conseil d'Etat valaisan au postulat 5.0244: «Restriction de la chasse aux tétras lyres et aux perdrix des neiges». Entretemps, le postulat a été accepté par le Grand Conseil et renvoyé au Conseil d'Etat pour mise en œuvre.

Le Conseil d'Etat valaisan a proposé au Parlement de rejeter un postulat lui demandant de réexaminer le bien-fondé de la chasse aux tétraonidés et la pertinence des quotas de tir en usage. Dans sa prise de position, le Conseil d'Etat a cité des travaux scientifiques dans lesquels la Station ornithologique suisse était impliquée.

Malheureusement, la réponse passe totalement sous silence une étude-clé de la Station ornithologique suisse et de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL. Cette étude, publiée en 2016, est basée sur des comptages annuels du lagopède alpin effectués par les gardes-chasse, sur un total de 40 sites des Alpes suisses entre 1995 et 2012. Dans l'ensemble, cette étude illustre le déclin du lagopède alpin en Suisse au cours des vingt dernières années. A une échelle géographique plus fine, cette même étude montre de très fortes disparités entre les différentes régions du pays. Dans les sites valaisans, la baisse atteint un taux de 50%, ce qui correspond à la plus forte baisse enregistrée dans l'étude. Cette évolution négative est corroborée par

les premiers résultats de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013–2016, qui paraîtra en 2018 ([www.vogelwarte.ch/fr/station/news/communiques](http://www.vogelwarte.ch/fr/station/news/communiques)). Dans la réponse du Conseil d'Etat, le Service de la chasse, de la pêche et de la faune du canton du Valais se dit «prêt à réagir dès qu'un recul significatif des populations serait constaté». Les connaissances à disposition montrent que c'est déjà le cas pour le lagopède alpin.

De surcroît, la réponse du Conseil d'Etat ne fournit pas de bases scientifiques pour affirmer que la situation valaisanne du tétras lyre est stable à long terme. Pour cette espèce menacée par l'extension des activités sportives hivernales, les recensements de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013–2016 montrent des résultats contrastés entre les cantons, mais aussi au sein des différentes régions du Valais. La chasse est ainsi, du moins à l'échelle locale, coresponsable du déclin du tétras lyre. ■

*Communiqué de presse de la Station ornithologique suisse du 9.11.17*

## Sources:

Furrer, R., M. Schaub, A. Bossert, R. Isler, H. Jenny, T. Jonas, C. Marti & L. Jenni. 2016. Variable decline of Alpine Rock Ptarmigan (*Lagopus muta helvetica*) in Switzerland between regions and sites. *J. Ornithol.* 157: 787–796.

Knaus, P., S. Antoniazza, S. Wechsler, J. Guélat, M. Kéry, N. Strebel & T. Sattler (en prép.): Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse 2013–2016. Distribution et évolution des effectifs des oiseaux en Suisse et au Liechtenstein. Station ornithologique suisse, Sempach.



Lagopède alpin. © Marcel Burkhardt.

# Nidification des Gypaètes barbus en Valais: une belle réussite!

2017 constitue un record pour le nombre de jeunes gypaètes barbus envolés en Valais. Au total cinq couples ont niché, donnant naissance à autant de jeunes. Depuis la première reproduction naturelle en Suisse occidentale en 2007, au moins 17 jeunes se sont envolés avec succès en Valais, contribuant à faire du programme de réintroduction international, débuté en 1986, un énorme succès.

Même si tout semble au beau fixe pour la population de gypaètes suisse, il ne faut pas oublier que certaines menaces planent. En effet, le récent cas d’empoisonnement d’un loup dans le canton de Fribourg a fait de nombreuses victimes collatérales. Fort heureusement, aucun gypaète n’a été touché, mais cela pourrait se produire (comme ce fut le cas en Espagne en début d’année) et, en augmentant le taux de mortalité, anéantir les efforts de réintroduction menés jusqu’à présent pour cette espèce.

Deux autres problèmes sont régulièrement décelés et seront probablement encore plus fréquents dans le futur: il s’agit des dérangements humains près des sites de nidification et de la pratique du nourrissage systématique. Approcher les aires à une trop faible distance contribue en effet à augmenter le stress des individus, à les forcer à changer de site de nidification et ainsi, à baisser leur succès de reproduction en augmentant le risque de mortalité des jeunes, en particulier lors de la couvaison et du premier mois d’élevage. La pratique du nourrissage systématique pour attirer des gypaètes – pratique totalement interdite et inutile pour l’espèce qui trouve bien assez de nourriture naturelle – se répand. L’attraction artificielle ainsi créée augmente les risques de transmission de maladie ou d’empoisonnement et habitue les oiseaux à l’homme. Pour photographier des gypaètes, comme pour l’ensemble de la faune sauvage, la patience et la connaissance du terrain sont bien plus satisfaisantes et éthiques.

A ces menaces, il faut encore ajouter la problématique des éoliennes. En effet, si celles-ci sont placées sur des voies de déplacement ou trop proches des sites de nidification, les risques de collisions ne peuvent pas être écartés. Même si les pertes sont ponctuelles et minimes, elles peuvent causer de gros dégâts dans la population car le gypaète barbu est une espèce longévive (>30 ans), mais avec un taux de reproduction faible. Ceci

fait que son taux de survie se doit d’être élevé pour faire perdurer l’espèce dans une région.

Finalement, des dangers indirects existent, comme l’utilisation de la munition de chasse au plomb, qui sur le long terme augmente le taux de saturnisme dans la population et la fragilise. Bien heureusement, des munitions alternatives, sans plomb, existent, sont efficaces et sont de plus en plus utilisées par les chasseurs. ■



«Mison» de la vallée de Bagnes.  
© Hansruedi Weyrich

*François Biollaz et Michael Schaad  
Réseau Gypaète Suisse occidentale  
et Stiftung Pro Bartgeier*

## Détails des nidifications

Dans la vallée de Derborence, les deux couples présents ont niché avec succès. Le premier jeune, nommé **Diablon** par Raphaël Arlettaz (initiateur du Réseau Gypaète Suisse occidentale), s’est envolé mi-juin, alors que le second, nommé **Prince** (en hommage au chanteur) a effectué son premier vol début juillet.

Près de Loèche-les-Bains, le jeune, nommé **Pfyn-Finges** par le Parc naturel du même nom, s’est envolé autour du 25 juillet. Le Parc naturel Pfyn-Finges, qui collabore avec le Réseau Gypaète Suisse occidental, a mis en place un point information et une excursion hebdomadaire (tous les mercredis après-midi), afin de mieux connaître les gypaètes et la faune locale, ainsi que les enjeux autour de la protection des différentes espèces alpines.

A Zermatt, le jeune né dans une des aires les plus hautes de Suisse, s’est envolé à la mi-juillet. Les remontées mécaniques (Zermatt Bergbahnen AG), qui ont mis en place un petit concours afin de lui trouver un nom, collaborent avec le Réseau Gypaète Suisse occidentale afin de suivre et de protéger au mieux ce couple établi près d’un lieu emblématique du Valais et de veiller à ce que l’impact des activités humaines soit minime. Le jeune gypaète de Zermatt s’appelle **Barti-Zermatt**.

Le cinquième jeune, né dans la vallée de Bagnes, est tombé du nid fin mai. Cette jeune femelle nommée **Mison** a été soignée dans le «Parc naturel et animalier de Goldau». Elle a été relâchée le 12 octobre, en France, dans les Baronnies, où l’hiver est plus clément et le suivi journalier plus aisé.

# La salamandre tachetée

La salamandre tachetée est un amphibien d'assez grande taille (14–18 cm) facilement reconnaissable par ses taches jaunes lumineuses sur fond noir. Cet urodèle est assez venimeux et peut vivre plus de 20 ans. Deux sous-espèces occupent le Valais: la salamandre tachetée à bande (*Salamandra salamandra terrestris*), qui vit au Nord des Alpes et arbore en général des bandes et des taches jaunes et la salamandre tachetée méridionale (*S. salamandra salamandra*), qui vit au Sud des Alpes et ne montre que des taches jaunes isolées (elle peut être presque entièrement noire).<sup>1</sup>

Cette salamandre vit essentiellement dans les forêts de feuillus (hêtraie), plutôt humides, dont elle apprécie les lisières. Elle quitte parfois le boisement lors de ses déplacements ou pour mettre bas dans un plan d'eau. Sa reproduction se fait surtout dans des petits cours d'eau frais et oxygénés, offrant des vasques tranquilles et peu perturbées par les crues. Des petites mares, voire des fontaines, peuvent également être utilisées. Les 10 à 50 larves déposées de février à mai dans ces trous d'eau caillouteux, à l'abri des truites (principal prédateur avec les larves de libellules), vont quitter l'eau trois à cinq mois plus tard. Elles se nourrissent de gammares et de larves d'insectes aquatiques. L'adulte quitte son abri souterrain forestier les nuits humides pour rechercher des vers et autres invertébrés dans la litière. Il se réfugie souvent sous les souches, bois mort et arbres tombés, dans les fentes de murs et de pierriers, lieux où l'on va également le retrouver lors de l'hivernage, ce qui en fait des structures importantes pour la survie de l'espèce.

## Population en Valais

Selon nos connaissances, une quarantaine de sites de reproduction sont connus en Valais. Il est vraisemblable qu'un certain nombre de sites sont encore à découvrir, le linéaire

des cours d'eau favorables n'ayant pas encore été entièrement prospecté. La taille des populations est difficile à estimer, car le nombre de larves est très variable. Il semble toutefois que la plupart des sites prospectés abritent des populations petites à moyennes (< 100 larves).

Les sites de reproduction connus se situent sur le coteau, parfois en plaine, en général à moins de 900 m d'altitude (82%). En dehors des deux torrents de la région de Gondo (sous-espèce du Sud des Alpes trouvée par Marchesi & Rey, 2001), les sites de reproduction sont tous répartis dans le Chablais, entre le lac Léman et St-Maurice, ainsi que dans le Val d'Illeiez, jusqu'à une altitude de 1285 m (Champéry étant la station la plus élevée de Suisse pour la salamandre tachetée à bande). La région du Valais en amont de St-Maurice ne lui est apparemment pas favorable, probablement à cause du manque de forêts de feuillus (hêtraie), humides, parcourues de ruisseaux de faible pente, s'élargissant en vasques peu profondes et à faible courant.

L'espèce est également présente par endroit dans le Chablais vaudois jusqu'à Ollon. Les sites de salamandres tachetées du Chablais – Val d'Illeiez sont en général bien connectés jusqu'à St-Maurice. Les salamandres se cantonnent toutefois aux coteaux et sont rares dans la plaine du Rhône, où les rives de canaux forment les quelques milieux favorables à sa dispersion. La connexion à travers le Val d'Illeiez en amont de Monthey semble de plus en plus altérée par l'extension de l'urbanisation.

1) Les informations présentées dans cet article sont issues de l'inventaire réalisé par Marchesi & Zanini (2009), des recherches et publications de Rey et al. (1985) et de nombreuses observations effectuées depuis les années 1990 par les collaborateurs du bureau Drosera. Des données complémentaires ont été fournies par le KARCH (Centre de coordination pour la protection des amphibiens et des reptiles de Suisse) à Neuchâtel.

Bien que presque tout le monde connaisse la salamandre tachetée, l'état de connaissance concernant sa distribution et l'évolution des effectifs reste peu satisfaisant.

Merci d'annoncer toutes les observations sur [www.webfauna.ch](http://www.webfauna.ch)

Plus d'informations concernant la salamandre tachetée sur:

[karch.ch](http://karch.ch) > amphibiens > amphibiens de Suisse



Salamandre tachetée à bande (Wikipedia, Didier Descouens).

## Statut de protection et menaces

La salamandre tachetée, désignée comme vulnérable (VU) au niveau suisse (Schmidt & Zumbach, 2005), est également considérée comme vulnérable dans le Chablais et le Val d'Illyez (petites populations fragmentées par les infrastructures et les cours d'eau corrigés). La sous-espèce du Sud des Alpes, plus menacée, a reçu le statut en danger (EN) étant donné le peu de sites de reproduction connus.

La salamandre tachetée dépose ses larves surtout dans les vasques des torrents et petites rivières, là où le courant n'est pas trop rapide et les eaux pas trop tumultueuses. Des petits plans d'eau forestiers peu profonds, alimentés par des sources ou des eaux claires oxygénées, sont également utilisés. Elle se reproduit plus rarement dans des grands plans d'eau ou des bassins artificiels (fontaines, bassin de jardin).

Les corrections de cours d'eau avec enrochement régulier ou bétonnage des rives et banalisation du lit (manque de caches) lui sont très défavorables, de même que les empoisonnements massifs souvent pratiqués dans les cours d'eau du canton. Vu sa répartition limitée dans le Chablais et au Sud des Alpes en amont de Saint-Maurice, et vu que les sites de reproduction abritant des petites populations sont souvent distants les uns des autres, la salamandre tachetée doit être considérée comme menacée en Valais.

Les principales menaces pesant sur ce batracien sont d'une part la disparition ou l'aménagement des lieux de reproduction (remblayage, endiguement, constructions, etc.), et la prédation des larves par les poissons, surtout par les truites lâchées en densité élevée (alevinage). D'autre part, la gestion

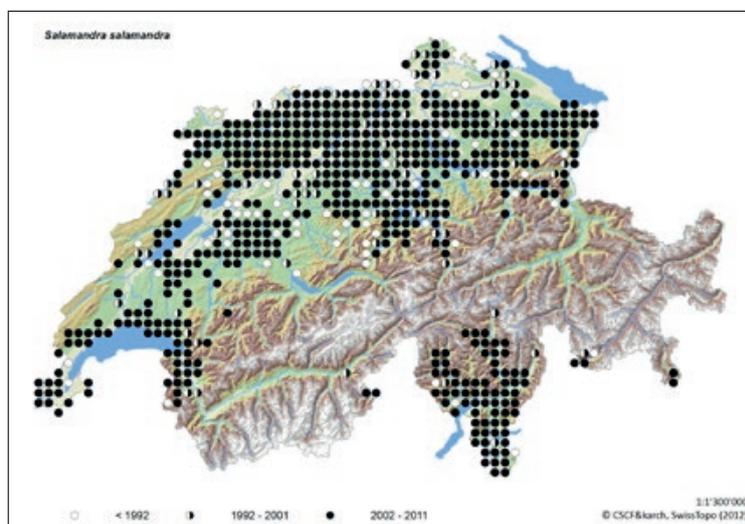


La Salamandre tachetée méridionale ne montre que des taches isolées (Gondo; photo P. Marchesi).

des milieux forestiers à moins de 100 m des lieux de reproduction est également cruciale: les coupes intensives avec des véhicules lourds tassant le sol, l'évacuation du bois mort et du bois couché, la plantation de résineux vers les cours d'eau et le nivellement du terrain lui sont par exemple néfastes.

Lors de leurs migrations printanières et automnales les salamandres tachetées se font parfois écraser sur certains chemins forestiers ouverts au trafic, ce qui peut entraîner une surmortalité fatale à de petites populations, particulièrement par la perte des quelques femelles reproductrices qui pondent durant de nombreuses années. La pollution des cours d'eau, le nettoyage excessif des ravins et rives de torrents, le captage de sources forestières ou le drainage des marais de pente forestiers sont également des menaces potentielles pour les populations de salamandres.

Flavio Zanini  
Représentant KARCH en Valais



Distribution de la salamandre tachetée en Suisse. Source: [www.karch.ch](http://www.karch.ch)

## Bibliographie:

Marchesi, P. & A. Rey. 2001. Découverte de la salamandre tachetée méridionale (*Salamandra s. salamandra*) au Simplon et du crapaud vert (*Bufo viridis*) à Domodossola. Résumés du 8<sup>ème</sup> colloque herpétologique du KARCH, Fribourg: 18–19.

Marchesi, P. & F. Zanini. 2009. Plan d'action batraciens Valais. Rapport du bureau Drosera SA. Service des forêts et du paysage, Sion: pp. 74 + annexes.

Rey, A., B. Michellod & K. Grossenbacher. 1985. Inventaire des batraciens du Valais. Situation en 1985. Bull. Murith. 103: 3–38.

Schmidt, B. & S. Zumbach. 2005. Liste Rouge des amphibiens menacés en Suisse. OFEV et KARCH, Berne: pp. 46.

# Gypaète barbu 2016: Monitoring et reproduction dans les Alpes de Suisse occidentale

**5:** Ce chiffre représente le nombre de couples installés en Valais en 2016. De ces cinq couples, trois jeunes ont pris leur envol avec succès, dans trois régions bien distinctes: Derborence, Bagnes et Zermatt. 2016 fut donc une très belle année pour les gypaètes en Valais.

**30:** Ce chiffre marque le nombre d'années depuis les premiers lâchers de gypaètes dans les Alpes après leur extermination. Avec, en 2016, 34 couples nicheurs et 25 jeunes à l'envol, la population alpine de gypaètes a de beaux jours devant elle. C'est pourquoi, le Réseau Gypaète Suisse occidentale (RGSO) tient à rendre hommage ici aux nombreux pionniers du programme de réintroduction des gypaètes dans les Alpes!

## Observations en Suisse occidentale

Du 1er janvier au 31 décembre 2016, plus de 937 fiches d'observation (Figure 1) ont été répertoriées pour les Alpes de Suisse occidentale (cantons du Valais, de Berne, de Vaud et de Fribourg). Cela représente 1248 observations d'oiseaux (Fig. 1) effectuées en grande partie par des observateurs bénévoles et des passionnés, transmises via les sites Internet [www.ornitho.ch](http://www.ornitho.ch) ou [www.bartgeier.ch](http://www.bartgeier.ch) ou directement aux coordinateurs locaux. Dans un peu plus de 33% des cas, deux oiseaux ou plus ont été observés ensemble.

Sur les 1248 observations de 2016, 486 étaient accompagnées d'une information sur l'âge probable de l'oiseau. Dans 66% des cas, il s'agissait d'oiseaux subadultes (4-5 ans) ou adultes (6 ans et plus) et dans 34% des cas, d'oiseaux juvéniles ou immatures (<4 ans). Ces proportions restent stables depuis 2014, année durant laquelle une augmentation du nombre d'oiseaux adultes avait été notée.

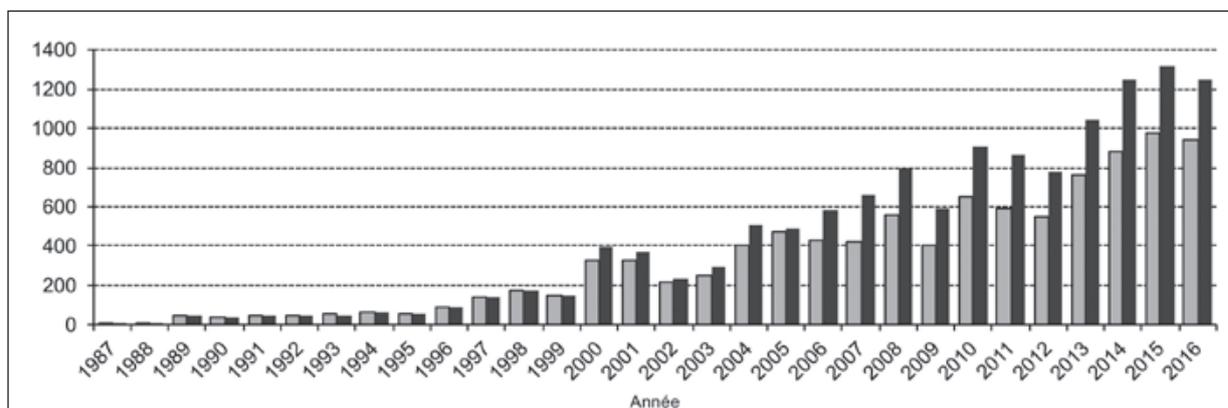
## Distribution des observations

Comme chaque année, la grande majorité des observations de gypaètes (carte 1) a été effectuée sur la rive droite du Rhône entre le

Lötschenpass (VS et BE) et les Dents-de-Morcles (VS et VD) et ceci jusqu'aux Dents-du-Midi /Col de Cou (VS) sur la rive gauche du Rhône. Depuis deux à trois ans des gypaètes peuvent être observés régulièrement dans l'ensemble des Alpes de Suisse occidentale. Il s'agit bien souvent d'individus erratiques et jeunes, volant en groupe de deux ou trois, qui s'arrêtent quelques temps selon la disponibilité en ressources alimentaires.

## Valais

En Valais, des observations ont été effectuées dans toutes les vallées latérales, sauf au sud de la vallée de Conches (probablement en raison d'une faible pression d'observation). Les observations dans les vallées habituellement peu fréquentées montrent la présence d'individus de toutes les classes d'âge, mais principalement de jeunes ou d'immatures à la recherche de nourriture. Depuis deux ans, le nombre d'observations sur la rive gauche du Rhône entre le Saastal et le Val d'Hérens est en augmentation, tout comme dans l'Entremont. Pour l'anecdote, il faut relever que le 6.02.16 fut une journée exceptionnelle, puisqu'à cette date, des gypaètes ont été observés en 16 sites différents,



**Figure 1:** Nombre de fiches d'observation (en gris clair) et d'observations (en gris foncé) de Gypaètes barbus transmises pour les Alpes de Suisse occidentale de 1987 à 2016.

par 14 observateurs différents (PA. Oggier, C. Luisier, E. Revaz, F. Biollaz, R.P. Favre, R. Arlettaz, C. Conçalves-Matoso, E. Petraglio, N. Jordan, K. Junker, A. Sierro, N. Petitpierre, Y. Frutig et B. Zahler), avec un minimum de 12 individus, dont au moins quatre ensemble près de Chamoson VS.

### **Fribourg**

Dans le canton de Fribourg, le nombre d'observations (20) reste toujours assez faible. Elles proviennent majoritairement de trois communes: Charmey, Albeuve et Grandvillard. Elles concernent donc presque l'ensemble des Préalpes fribourgeoises.

### **Vaud**

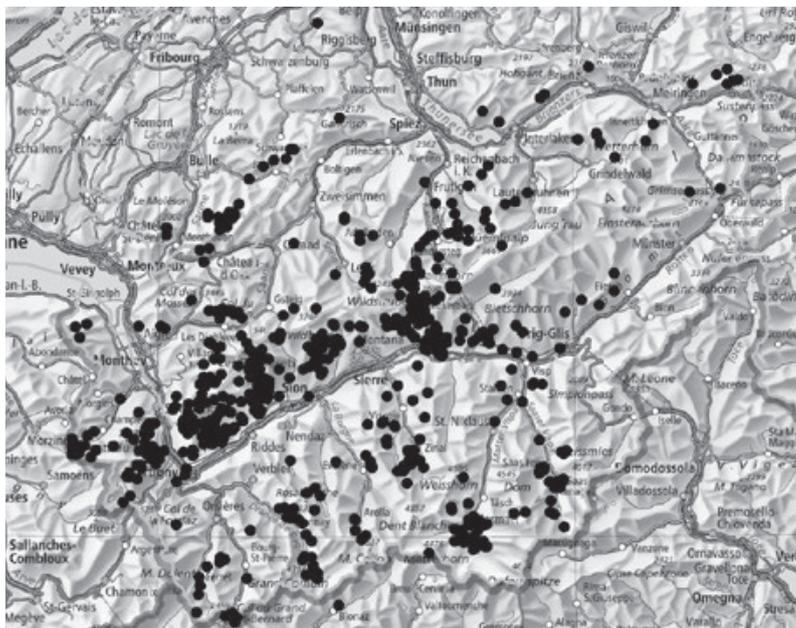
Dans le canton de Vaud, 62 observations ont été effectuées, principalement à l'Est du canton, soit dans les régions limitrophes Valais-Vaud-Berne entre Derborence et les Dents-de-Morcles. Une observation particulière a été effectuée à l'Ouest du canton, à Vallorbe le 10.08.16 (G. Rizzi).

### **Berne**

Les 78 observations dans le canton de Berne proviennent surtout de la région entre Adelboden et la vallée de Lauterbrunnen. Beaucoup d'observations proviennent des alentours de Kandersteg, du Gasterntal jusqu'au Lötschenpass. Des gypaètes ont parfois été observés plus au nord jusqu'au Brienzgrat et dans les régions de Grindelwald et des Diablerets. La région de Meiringen a également été prospectée par des gypaètes. Ceci est dû au fait que le nouveau site de réintroduction des gypaètes en Suisse centrale (Melchsee-Futt) ne se situe pas très loin de la frontière bernoise. L'observation d'un jeune oiseau à Cour dans le Jura Bernois fin mars 2016 est exceptionnelle. L'observation de deux gypaètes adultes et un troisième individu au Morgenberghorn à la fin de l'année 2016 semble montrer que la région entre le Suldtal et le Kiental est très attractive.

### **Journées internationales d'observation et nombre d'oiseaux dans les Alpes de Suisse occidentale**

Les journées internationales d'observation, organisées par l'IBM (International Bearded Vulture Monitoring) ont pour but d'estimer le nombre d'oiseaux présents dans l'Arc alpin. Elles ont eu lieu du 8 au 15.10.16. En Suisse occidentale, 19 postes ont été occupés durant la journée focale du 8.10.16. Entre 19 et 24 individus ont pu être comptés durant ces journées en Suisse occidentale (rapport complet



**Carte 1:** Carte de répartition des observations de *Gypaètes barbus* dans les cantons du Valais, Berne, Vaud et Fribourg en 2016.

dans fauna•vs.info no. 31: [www.fauna-vs.ch](http://www.fauna-vs.ch) ou sur demande [gypaetus@bluewin.ch](mailto:gypaetus@bluewin.ch). Sur l'ensemble de l'Arc alpin, entre 172 et 218 individus ont été identifiés.

Sur l'ensemble de l'année, le nombre minimal d'oiseaux présents peut être estimé à 50-53 individus dans notre région: les individus sédentaires (couples sédentaires ou en phase de sédentarisation) et leur progéniture représentent 21 à 23 individus, les oiseaux identifiés sont au nombre de 10, auxquels il faut ajouter quatre oiseaux non identifiés, mais localisés grâce à leur émetteur satellitaire, tandis que les oiseaux non identifiés représentent au moins 15 individus.

### **Oiseaux formellement identifiés**

Le Tableau 1 présente les données des 22 oiseaux identifiés dans les Alpes de Suisse occidentale en 2016. Certains individus ont été observés tout au long de l'année, comme les individus des couples connus et leur progéniture, ainsi que Trudi. D'autres individus, comme Gallus, Alois, Chérente, Aschka ou Cierzo, n'ont été observés qu'une à deux fois.

La plupart des individus identifiés de manière certaine, l'ont été grâce aux décolorations allaires effectuées lors de la réintroduction et visible jusqu'à la première mue complète à environ trois ans. C'est le cas de Trudi, Aschka, Sempach II, Roman, Fortuna, Alois et Cierzo. Pour certains individus, il a été possible de voir une ou deux bagues colorées ou marquées, comme par exemple pour Gallus (présent régulièrement dans la région

**Tableau 1:** Liste des individus formellement identifiés dans les cantons du Valais, Berne, Vaud, Fribourg en 2016.  
\* Les individus sauvages sont notés W et les individus réintroduit BG.

Nom d'oiseau	Identité*	Sexe	Lâcher/naissance	Année	Remarque
Alois	BG 900	M	Melchsee-Frutt (CH)	2016	
Anzère	W 188	?	Derborence (CH)	2016	
Aschka	BG 749	F	Calfeisen (CH)	2013	
Chérente	W 140	?	Haute-Savoie (F)	2014	Bagué au nid
Cierzo	BG 899	M	Melchsee-Frutt (CH)	2016	
Diana Valais	BG 301	F	Engadine (CH)	1998	Couple Loèche-les-Bains; 18 ans
Dimitri	W 183	F	Bagnes (CH)	2016	
Elena	BG 613	F	Alpi Marittime (I)	2010	En phase de sédentarisation
Fortuna	BG 843	M	Dorfertal (A)	2015	
Gallus	BG 703	F	Calfeisen (CH)	2012	Revient vers Loèche-les-Bains depuis 2012
Gilbert	BG 440	F	Haute-Savoie (F)	2004	Couple Derborence (bas)
Gildo	BG 299	F	Engadine (CH)	1998	Couple Derborence (haut)
Guillaumes	BG 411	F	Mercantour (F)	2003	Couple Derborence (haut)
Lämmerna	W 163	?	Leukerbad (CH)	2015	
Linky	W 130	M	Haute-Savoie (F)	2013	Bagué au nid
Mätti	W 207	?	Zermatt (CH)	2016	
Pablo	BG 359	M	Haute-Savoie (F)	2000	Couple Derborence (haut)
Roman	BG 854	M	Alpi Marittime (I)	2015	
Sempach II	BG 841	F	Melchsee-Frutt (CH)	2015	
Smaragd	BG 675	M	Hohe Tauern (A)	2011	Couple Zermatt
Swaro	BG 459	M	Haute-Savoie (F)	2005	Couple Derborence (bas)
Trudi	BG 842	F	Melchsee-Frutt (CH)	2015	Observée 11x de janvier à décembre

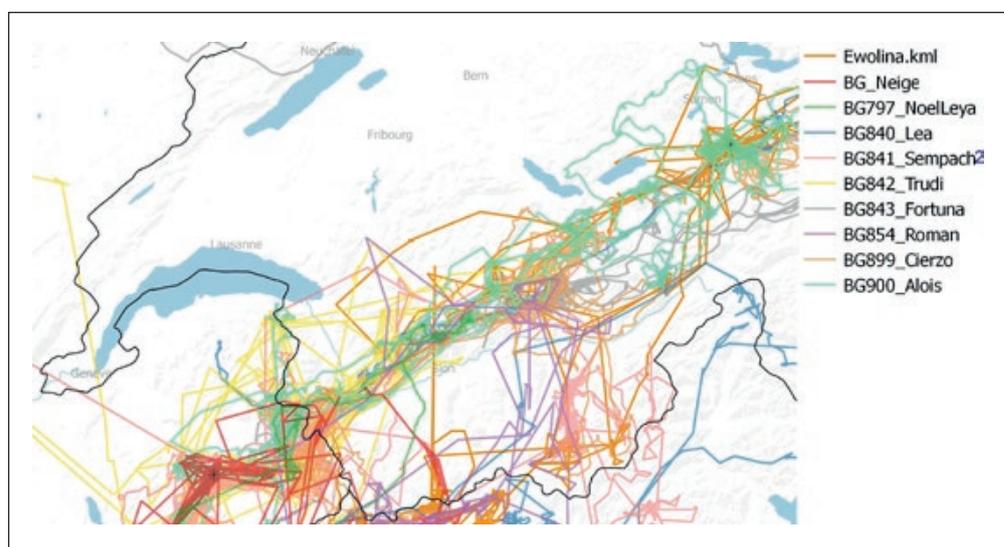
de Loèche-les-Bains depuis sont lâcher en 2012), Smaragd, Pablo, Diana Valais, Linky, Chérente et Gildo. Les autres individus ont été reconnus grâce aux suivis photographiques ou à l'observation des individus sur les nids.

La carte 2 représente les trajets en Suisse occidentale des jeunes oiseaux munis d'une balise GPS/GSM. Ewolina (2015, Melchsee-Frutt CH), Neige (oiseau bagué au

nid, 2016, Magland F), Lea (2015, Dorfertal A) et Noel-Leya (2014, Calfeisen CH) sont les seuls oiseaux qui n'ont pas été identifiés visuellement. Pour suivre les oiseaux munis d'une balise GPS/GSM: [www.bartgeier.ch](http://www.bartgeier.ch).

### Reproduction

En 2016, cinq couples (ou trios) connus étaient établis en Valais, dont trois se sont reproduits avec succès. Le nombre de jeunes envolés avec succès est donc de 13 depuis



**Carte 2:** Données 2016 concernant les oiseaux munis d'une balise GPS/GSM. Figure en couleur voir [www.fauna-vs.ch](http://www.fauna-vs.ch).



*Trudi, La Vare VD, O. Curchod, 08.05.2016.*



*Gallus, Gemmi VS, H. Weyrich, 05.05.2016.*



*Elena, Fully VS, S. Denis, 12.03.2016.*



*Aschka, Chamoson VS, RP. Favre, 06.02.2016.*



*Gilbert, Chamoson VS, K. Junker, 06.03.2016.*



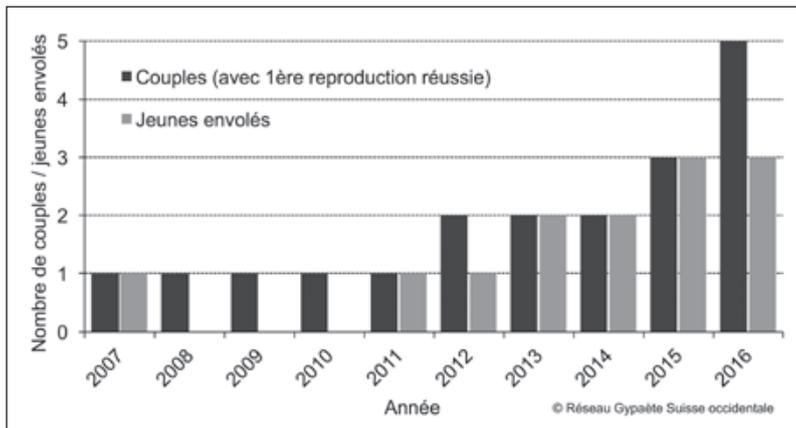
*Fortuna, Balmhorn VS, U. Zimmerman, 08.09.2016.*



*Chérente, Jaun FR, S. Wolf, 03.07.2016.*



*Sempach II, Evionnaz VS, S. Tinguely, 01.05.2016.*



**Figure 2:** Nombre de couples (avec 1<sup>ère</sup> reproduction réussie) et de jeunes envolés avec succès depuis la première reproduction (2007).

2007 (Figure 2) et la productivité 2016 de 60% (61 % en moyenne depuis 2007). Au moins trois autres couples sont en phase de sédentarisation en Valais. Le suivi des couples nicheurs devient une part de plus en plus importante du travail du RGSO et serait impossible sans la participation de nombreux bénévoles qui n'hésitent pas à marcher plusieurs heures pour voir «leurs» protégés, en particulier N. Jordan, B. Michellod, M. Sauthier, S. Denis, R. Arlettaz, A. Salamin, M. Chesaux, D. Oreiller, D. Roten et B. Mooser.

#### Région de Derborence (VS)

Le trio de Vérout a débuté sa nidification très tôt (22.12.15), mais un échec de nidification a été constaté le 11.3.16, au alentours de la date d'éclosion (Tableau 2). Même si les trois individus composant ce trio sont tous ponctuellement observés dans la région durant l'année, il n'est pas certain que les trois individus participent à la reproduction. De plus, la femelle «historique», Gildo, devient assez âgée puisqu'elle a 18 ans. Ce trio, qui est toujours resté cantonné à la falaise de Vérout depuis 2007 a une productivité assez faible avec quatre nidifications réussies sur 10 (40%).

Le couple installé plus en aval dans la vallée de Derborence a débuté sa nidification à fin janvier 2016 et a mené à bien la reproduction puisque le jeune Anzère s'est envolé le 10.7.16. Le jeune a été nommé ainsi par l'association Le Rougegorge qui a sponsorisé ce gypaète. C'est la cinquième nidification en cinq ans que ce couple mène à bien! Sur ces cinq années de présence, le couple n'a changé d'aire qu'une seule fois, contrairement au trio de Vérout qui exerce une rotation entre différentes aires de la falaise de Vérout.

#### Région de Loèche-les-Bains (VS)

Malgré la présence d'au moins trois adultes dans la falaise de nidification, de nombreux

accouplements observés et la recharge de l'aire habituelle (octobre 2015 à février 2016; Tableau 3), rien n'a indiqué qu'une nidification ait eu lieu dans ce secteur en 2016. De plus, le jeune né en 2015, Lämmera, était encore présent au mois de janvier 2016.

#### Région de Bagnes (VS)

Le couple présent dans la région au moins depuis 2015 a niché avec succès, malgré quelques difficultés (Tableau 4). En effet, le 15 juin, le jeune alors âgé d'environ 90 jours n'était plus sur le nid. Le 18 juin, il a été retrouvé au pied de la falaise, proche d'un chemin. D'après les restes de repas autour de lui, les adultes le nourrissaient toujours et il ne semblait pas blessé. Il a donc été décidé de le remettre dans la falaise. L'aire étant très difficilement accessible (surplomb), une vire protégée a été utilisée non loin du nid. Le jour suivant, les adultes nourrissaient déjà le jeune. Le sauvetage de ce jeune fut donc un succès, grâce à l'aide d'observateurs attentifs et de grimpeurs efficaces: Dada Oreiller, Philippe Maret et Lorianne Maret. Finalement, le jeune s'est envolé avec succès à mi-juillet.

Les analyses génétiques de plumes prélevées directement sur le poussin et dans la falaise de nidification sont toujours en cours, mais nous savons d'ores et déjà que Dimitri est une femelle.

#### Région de Zermatt (VS)

Dans la région de Zermatt, aucune information probante concernant une nidification de gypaète n'avait été notée en hiver 2015-16, si ce n'est des observations ponctuelles d'au moins un adulte et un subadulte (né en 2011), de jeunes erratiques. Seul signe annonciateur, une aire avait été rechargée probablement par des gypaètes en 2013 (comm. de S. Denis), mais sans certitude quant à la présence d'un couple installé. En 2015-2016, le nombre d'observations étant en augmentation de manière générale dans toutes les régions, rien n'avait vraiment attiré l'attention du RGSO.

Malgré cela, à mi-juin des informations d'un observateur de Täsch (B. Mooser) relayées par les remontées mécaniques Matterhorn Zermatt Bergbahnen faisaient état d'un couple nichant dans la région du Gomergrat (Tableau 5). Cette nidification «surprise» a été menée à bien, bien que le mâle du couple, Smaragd, soit encore subadulte et que l'aire soit située à près de 2500 mètres d'altitude.

**Tableau 2: Déroulement des nidifications dans la vallée de Derborence (VS); 2007 à 2016.**

Année	Aires (ID IBM)	Adultes	Date de ponte	Date d'éclosion	Poussin	Envol
2007	Derborence 4	Gildo / prob. Pablo	Entre le 16 et 23.02.07	15.04.07	Arys Derborence	12.08.07
2008	Derborence 5	Gildo / Pablo	Entre le 22 et 25.01.08	19.03.08	Échec le 08.04.08	-
2009	Derborence 4-5	Gildo / Pablo	-	-	-	-
2010	Derborence 4	Gildo / Pablo	Entre le 04 et 14.01.10	27.02.10	Echec le 16.04.10	-
2011	Derborence 5	Guillaumes / Pablo (Gildo)	Entre le 29.12.10 et le 03.01.11	21.02.11	Véroutet	14.06.11
2012	Derborence 7	Guillaumes / Pablo / Gildo	?	-	Echec	-
2012	Derborence 6	Gilbert / Swaro	Entre le 10 et 20.02.12	15.04.12	Denis	03.08.12
2013	Derborence 7	Guillaumes/ Pablo / Gildo	01.01.13 (±10 jours)	1.03.13 (±10 jours)	Marlon	14.06.13
2013	Derborence 6	Gilbert / Swaro	Entre le 25.01.13 et le 27.01.13	Entre le 17.03.13 et le 27.03.13	Surprise	19.07.13
2014	Derborence 5	Guillaumes/ Pablo / Gildo	28.12.13 (±3 jours)	24.02.14 (±3 jours)	Michel	12.06.14
2014	Derborence 8	Gilbert / Swaro	21.01.14 (±5 jours)	20.03.14 (±1 jours)	Cham	15.07.14
2015	Derborence 7	Guillaumes/ Pablo / Gildo	26.12.14 (±4 jours)	17.02.15 (±4 jours)	Alouette III	12.06.15
2015	Derborence 6	Gilbert / Swaro	16.01.15 (±6 jours)	7.03.15 (±1 jours)	Irène	04.07.15
2016	Derborence 5	Guillaumes/ Pablo / Gildo	22.12.15	Echec le 11.03.16		
2016	Derborence 6	Gilbert / Swaro	27.01.16 (±3 jours)	27.03.16 (±10 jours)	Anzère	10.07.16

**Tableau 3: Déroulement des nidifications près de Loèche-les-Bains (VS) ; 2015-2016.**

Année	Aires (ID IBM)	Adultes	Date de ponte	Date d'éclosion	Poussin	Envol
2015	Leukerbad1	Diana Valais + 2-3 inconnus	31.01.15 (±5 jours)	17.03.15 (±5 jours)	Lämmera	3.08.15
2016	Leukerbad1	Diana Valais + 2-3 inconnus	-	-	-	-

**Tableau 4: Déroulement de la nidification 2016 à Bagnes.**

Année	Aires (ID IBM)	Adultes	Date de ponte	Date d'éclosion	Poussin	Envol
2016	Bagne_C.	2 inconnus; peut-être Georg	23.01.16	11.03.16	Dimitri	16.07.16

**Tableau 5: Déroulement de la nidification 2016 près de Zermatt.**

Année	Aires (ID IBM)	Adultes	Date de ponte	Date d'éclosion	Poussin	Envol
2016	Zermatt_R.	Smaragd; inconnue	1.02.16 (±20 jours)	1.04.16 (±20 jours)	Mätti	2.08.16 (±1jours)

### Actions de protection et d'information

Les activités du RGSO ne se réduisent pas seulement à effectuer un suivi des nidifications ou des individus à travers le territoire, mais également à concrétiser des actions de protections, à gérer le réseau d'observateurs et à s'impliquer dans les relations et travaux internationaux.

### Communication et information

Plusieurs communiqués de presse ont été distribués et des contacts avec les médias locaux ont été pris en 2016, afin d'informer un large public principalement au sujet des nidifications et du programme de réintroduction. A

chaque fois, des informations sur l'importance de la tranquillité lors des nidifications et l'éthique à adopter lorsqu'on observe ou photographie la faune en général, et les gypaètes en particulier ont été ajoutées. Dans le but de distribuer des informations plus précises et développées, deux conférences (Festival La Salamandre et association Le Rougegorge) ont été données au sujet de l'avancement du programme de réintroduction, 30 ans après son début et sur la situation en Suisse occidentale. Divers contacts avec les organes concernés, notamment la commune de Bagnes, les gardes-chasses professionnels et les compagnies aériennes, ont été pris, afin de prévenir des dérangements lors de nidifi-

## Des informations sur le thème du plomb peuvent être obtenues par email ([gypaetus@bluewin.ch](mailto:gypaetus@bluewin.ch)) ou sur les liens ci-dessous:

Dossier plomb de la Fondation Pro Gypaète:

<http://gypaetebardu.ch/projet/protection/intoxication-au-plomb>

Etudes de la Station ornithologique suisse:

[www.vogelwarte.ch/fr/projets/conflits/le-saturnisme-chez-aigle-royal.html](http://www.vogelwarte.ch/fr/projets/conflits/le-saturnisme-chez-aigle-royal.html)

[www.vogelwarte.ch/fr/station/news/avinews/aout-2015/aigles-empoisonnes-par-le-plomb-des-munitions.html](http://www.vogelwarte.ch/fr/station/news/avinews/aout-2015/aigles-empoisonnes-par-le-plomb-des-munitions.html)

Projet LIFE GYPHELP:

[www.gypaete-barbu.com/10/le-projet-life-gyphelp/58/pourquoi-ce-projet-why-this-project.html](http://www.gypaete-barbu.com/10/le-projet-life-gyphelp/58/pourquoi-ce-projet-why-this-project.html)

Conférence sur le saturnisme de la VCF:

[www.4vultures.org/our-work/anti-poisoning/international-seminar-on-lead-poisoning-and-bearded-vultures-sep-2015/](http://www.4vultures.org/our-work/anti-poisoning/international-seminar-on-lead-poisoning-and-bearded-vultures-sep-2015/)

Emission de la télévision locale Canal 9:

<http://canal9.ch/du-plomb-dans-laile/>

cations. Finalement, une collaboration avec le Parc Naturel Régional Pfin-Finges a été mise en place, afin d'assurer une «animation» gypaètes, le mercredi après-midi à la Gemmi (Loèche-les-Bains). Cette animation permet également de sensibiliser le public à la problématique récurrente du nourrissage artificiel sur ce site, malgré l'information régulièrement transmise par des photographes passionnés (D. Ulrich et H. Weyrich).

### **Relations internationales**

Afin de maintenir une cohésion au niveau international, de s'informer sur les différents programmes de réintroduction extra-européens et de mener des actions en collaboration avec d'autres pays, le RGSO a participé aux rencontres annuelles l'IBM. Celles-ci se sont déroulées en Autriche, près du Parc National Hohe Tauern (Mittersill) et ont permis de partager de nombreuses informations au sujet des gypaètes dans les pays limitrophes, mais également dans des contrées plus lointaines comme en Arménie et de prendre des nouvelles concernant la réactualisation du Plan d'Action International pour les Espèces. De plus amples informations peuvent être obtenues par email: [gypaetus@bluewin.ch](mailto:gypaetus@bluewin.ch) et sur le site Internet de la Fondation pour la Conservation des Vautours (VCF): [www.4vultures.org/](http://www.4vultures.org/).

### **Munition de chasse et plomb**

Le RGSO, en collaboration avec la Fondation Pro Gypaète et la Station ornithologique suisse, a travaillé sur la problématique de la

munition de chasse (chasse à la carabine à balle) et des intoxications au plomb que ces munitions pouvaient engendrer. Un article est paru dans le journal de la Société Valaisanne de Biologie de la Faune (*fauna•vs info* no. 29, Septembre 2016) à ce sujet. En substance, cet article faisait un survol rapide de la problématique des intoxications au plomb et traitait principalement des alternatives actuellement disponibles et des solutions proposées, plus particulièrement sous forme d'interview de deux armuriers valaisans. Une émission avec la télévision locale (Canal 9) a également été tournée à ce sujet et des tests par différents chasseurs ont été effectués.

La volonté du RGSO est que les chasseurs changent de munitions de manière volontaire, puisque des alternatives efficaces existent et que celles-ci ont notamment été testées positivement par l'ensemble des gardes faunes, ainsi que par une majorité des chasseurs du canton des Grisons.

### **Conclusion**

Une fois de plus, cette année se conclut sur une note positive avec trois couples sur cinq connus qui se sont reproduits avec succès, un nombre d'observations et d'observateurs croissant et une excellente collaboration et coordination nationale et internationale. Ce succès est possible grâce au nombre impressionnant de personnes qui s'impliquent dans le programme de réintroduction professionnellement ou bénévolement. Il convient tout de même, pour les années à venir, de rester attentif à toutes les menaces qui pourraient préjudicier la population de gypaètes directement (infrastructures humaines, dérangements, empoisonnements volontaires ou non, etc.) ou indirectement (diversité génétique, statut de protection, variation des ressources alimentaires, utilisation de substances toxiques, etc.).

### **Fonctionnement, collaboration et remerciements**

Le RGSO, dépendant de la Stiftung Pro Bartgeier (Fondation Pro Gypaète/SPB), fonctionne en deux sous-groupes chargés de la prospection, du suivi et de l'information dans les cantons du Valais, de Vaud et de Fribourg (responsable: François Biollaz) et dans le canton de Berne (responsable: Michael Schaad). Le RGSO collabore avec la Station ornithologique Suisse, ainsi qu'avec la VCF, ASTERS (Haute-Savoie, F), l'IBM, la Région Autonome Vallée d'Aoste (I), la Centrale ornithologique romande, le Service

de la Chasse, de la Pêche et de la Faune du canton du Valais, l'Inspection de la chasse (IC) du canton de Berne et le Service des Forêts et de la Faune du canton de Fribourg. Grâce à ces différentes collaborations et aux nombreuses personnes qui nous font part de leurs observations, nous pouvons avoir une excellente vue d'ensemble de la population de Gypaètes barbus présente dans les cantons du Valais, de Berne, de Vaud et de Fribourg, ainsi que dans l'ensemble de l'Europe et de l'Afrique du Nord.

Nos remerciements vont à tous les observateurs qui nous transmettent régulièrement leurs données et/ou participent activement et intensivement aux suivis des couples nicheurs, plus particulièrement: Norbert Jordan, Bernard Michellod, Dominique Michellod, Bertrand Gabbud, Michel Chesaux, Raphaël Arlettaz, Dolf Roten, Marlène Sauthier, Serge Denis, Sébastien Tinguely, Célestin Luisier, Jean Voutaz, Aurel Salamin, René-Pierre Favre, David Ulrich, Odile Curchod, Hansruedi Weyrich, Bruno Mooser, Dada Oreiller, Urs Zimmerman, Kilian Junker, Emmanuel Revaz et beaucoup d'autres qu'il est impossible de

nommer ici de manière exhaustive, mais qui apparaissent sur le site internet du RGSO, sous «observations 2016» ([www.gypaete.ch/position.php?sub=pdfs&&langu=fr](http://www.gypaete.ch/position.php?sub=pdfs&&langu=fr)).

Un grand merci aux personnes ayant participé aux journées internationales qui sont citées intégralement dans le rapport ad hoc. Merci à Gaëtan Delaloye pour la mise au point et l'entretien de notre site Internet [www.gypaete.ch](http://www.gypaete.ch) et du site [www.ornitho.ch](http://www.ornitho.ch). Merci à Sabrina Biollaz pour la relecture attentive du rapport. Finalement, un grand merci à tous ceux qui nous soutiennent financièrement, physiquement et moralement dans la poursuite du programme de réintroduction du Gypaète barbu.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur nos sites Internet: [www.gypaete.ch](http://www.gypaete.ch), [www.gypaetebardu.ch](http://www.gypaetebardu.ch) ou sur notre page Facebook: [www.facebook.com/gypaetesCHW](http://www.facebook.com/gypaetesCHW). ■

*François Biollaz et Michael Schaad  
Réseau Gypaète Suisse occidentale  
Stiftung Pro Bartgeier*

---

## Eoliennes et oiseaux: le problème est plus sérieux qu'il n'en a l'air

Il est facile d'ironiser sur les quelques volatiles tués par les pales des éoliennes. Mais pour certaines espèces, telles le gypaète barbu, une hausse de mortalité même très légère peut constituer une menace pour leur survie, explique Raphaël Arlettaz, professeur à l'Université de Berne, dans un article du «Temps».

**D**ans Le Temps, on critique les ornithologues qui feraient du foin pour quelque 20 pauvres volatiles tués par éolienne bon an mal an. Certains promoteurs et politiciens considèrent que ce ne sont là que «peanuts, une éolienne tuant moins qu'un chat», pour faire bref.

Le problème n'est pas tant la mortalité induite par les éoliennes, mais le fait qu'il s'agit d'une nouvelle cause de mortalité qui va s'ajouter aux pièges déjà existants: trafic routier et ferroviaire ainsi que bâtiments vitrés, en accroissement constant. Dans un monde de plus en plus technique, les populations d'oiseaux sauvages ne cessent pour la plupart de diminuer, essentiellement par perte d'habitats naturels. Comme il n'est pas possible d'augmenter leur taux de reproduction, pour conserver l'équilibre démographique, on ne peut que tenter de réduire les facteurs de mortalité.

### **Pas de soucis à se faire pour les pinsons**

Bien sûr, les différentes espèces d'oiseaux ne sont pas

égales face au danger représenté par les éoliennes. Le pinson des arbres par exemple, espèce abondante dans toute l'Europe, sentira à peine les pertes occasionnées par quelques milliers de destins foudroyés lors des déplacements migratoires. Il en va tout autrement des grands voiliers, naturellement rares, comme la cigogne, le milan royal, l'aigle royal ou le gypaète barbu (soit dit en passant rarement victime des chats!). Prenons le cas du gypaète barbu, réintroduit à grands frais dans les Alpes, entre autres par le WWF suisse – qui semble soudain aveuglément assujéti à l'industrie éolienne. Selon nos modèles démographiques, une faible augmentation de mortalité pourrait avoir des conséquences fatales pour son avenir.

### **Le gypaète menacé**

Les quelque 200 gypaètes barbus adultes qui forment actuellement la population alpine 30 ans après les premières réintroductions, affichent un taux de survie annuelle de 96%. C'est-à-dire que 8 de ces 200 adultes meurent «natu-

rellement» chaque année. Or, selon nos projections démographiques, si 13 adultes au lieu de 8 devaient périr bon an mal an, soit seulement 5 de plus, par exemple tués par les éoliennes projetées sur les cols et les crêtes, et ceci dans les Alpes prises dans leur ensemble, on devrait se faire du souci pour l'avenir de notre prince des airs réhabilité à grands frais!

Nos études à l'Université de Berne ne se contentent pas d'analyser les problèmes. Nous avons montré qu'une manière de compenser la mortalité supplémentaire causée par les éoliennes consisterait à assainir les milliers de pylônes électriques suisses mal conçus qui électrocutent des centaines, sinon des milliers de grands oiseaux (cigognes, rapaces diurnes et nocturnes, etc.). Justement ceux dont la reproduction est trop lente pour équilibrer une nouvelle source de mortalité. Las, cette stratégie compensatoire n'a jusqu'ici trouvé grâce ni auprès de l'administration fédérale, ni guère d'ailleurs auprès des ornithologues, alors qu'elle serait à la fois pragmatique, car facile à mettre en œuvre, et doublement efficace si l'on songe aux pertes économiques que les cas d'électrocution entraînent sur les réseaux de distribution.

### **Chauves-souris affectées aussi**

Un autre groupe est potentiellement affecté par les éoliennes: les chauves-souris. Une étude d'un de nos étudiants en master a montré qu'en ne les faisant fonctionner, nuitamment, que lorsque le vent souffle à plus de 5 m/s on éviterait l'essentiel des collisions avec les pales: en effet les chauves-souris ne sont pratiquement pas actives à la hauteur des pales lorsque le vent souffle au-delà de cette valeur. Les chiroptères se rabattent alors vers le sol et le couvert des arbres pour chasser. La perte de production d'énergie entraînée par cette mesure toute simple est infime car les éoliennes ne produisent que très peu d'électricité à basse vitesse.

Le développement de l'éolien se doit non seulement d'appliquer le principe de précaution, normalement cher aux élus écologistes, mais également faire l'objet d'une stricte planification du territoire. D'autant plus qu'il s'agit d'infrastructures techniques qui sont souvent implantées dans des paysages encore relativement intacts et hors des zones constructibles.

### **Espace alpin et grands rapaces**

La solution pour assurer la coexistence entre, par exemple, les milans, les cigognes, les craves, les aigles, les gypaètes et les éoliennes consiste à éviter de les ériger dans les secteurs les plus fréquentés par ces grands voiliers. Nous sommes justement en train de construire des modèles prédictifs de l'utilisation de l'espace alpin par ces rapaces.

Une fois croisés avec les cartes du potentiel éolien, ces modèles spatiaux devraient permettre de définir des zones et des conditions à éviter absolument pour l'implantation des turbines, en raison de conflits potentiels trop élevés. En d'autres termes, on pourrait ainsi véritablement planifier le déploiement de l'industrie éolienne au lieu, comme c'est le cas actuellement, de réagir au coup par coup lorsqu'un projet sort des tiroirs. Notre groupe de recherche est en quête de financement pour une telle modélisation sur l'ensemble des Alpes suisses. Voilà donc une approche pragmatique et soucieuse du développement durable.

Nos élus verts sont très engagés dans la promotion des énergies renouvelables, mais il ne faudrait pas pour autant qu'ils délaissent la protection du paysage, de la nature et de la faune. Qui s'en soucierait sinon?

*Raphaël Arlettaz*

## **Les chamois, les bouquetins et les cerfs migrent en altitude**

Trois des espèces d'ongulés les plus fréquentes dans les Alpes - chamois, bouquetins et cerfs – prennent leurs quartiers à des altitudes plus élevées à la fin de l'été et en automne, en raison des changements climatiques. C'est ce que vient de montrer une équipe internationale de chercheurs sous la direction de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL. **Source:** [www.wsl.ch/fr/news/2017/06/les-chamois-les-bouquetins-et-les-cerfs-migrent-en-altitude.html](http://www.wsl.ch/fr/news/2017/06/les-chamois-les-bouquetins-et-les-cerfs-migrent-en-altitude.html)

## **La Statistique fédérale de la chasse fait peau neuve**

Wildtier Schweiz, sur mandat de l'Office fédéral de l'environnement, a renouvelé la présentation de la statistique fédérale de la chasse sur la plateforme de données [www.jagdstatistik.ch](http://www.jagdstatistik.ch). Celle-ci fournit une liste de toutes les espèces de mammifères et oiseaux chassables ou protégées, de même que des espèces allogènes, et signale à quelle période une espèce peut être chassée dans un canton. Il est possible pour tout un chacun de générer des graphiques sur la base de ces informations.

## **La loutre s'installe-t-elle définitivement en Suisse?**

De nouvelles attestations de la présence de jeunes loutres près de Berne et la première observation d'un individu isolé en Engadine indiquent que la loutre pourrait recoloniser la Suisse. Comme l'ont annoncé l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et les cantons de Berne et des Grisons le 16 octobre 2017, la Confédération et les cantons vont constituer un groupe national consacré à la loutre qui doit examiner les défis qu'entraînent ce retour.

**Source:** [www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-68421.html](http://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-68421.html).

# Superprédateurs: mésinformation ou désinformation étatique?

Si les grands prédateurs bousculent quelque peu nos modes de vie, c'est surtout l'attitude générale de nos dirigeants politiques qui contribue à propager mésinformation et désinformation. Un article de Raphaël Arlettaz et de François Biollaz paru dans le journal «Le Temps».

**U**ne récente étude de l'EPFZ montre que plus faible est le niveau d'information d'une personne sur le loup et pire est son acceptation de ce superprédateur. En d'autres termes, moins les gens sont informés sur le loup et plus ils le craignent car ils confondent le loup mythique et le loup réel. L'étude indique également que c'est en Valais et à Uri que la crainte du loup est la plus marquée. L'information y serait-elle à ce point déficiente?

Si les grands prédateurs bousculent quelque peu nos modes de vie, c'est surtout l'attitude générale de nos dirigeants politiques qui selon nous contribue à propager mésinformation et désinformation. Certains dirigeants confondent en effet (ou font mine de confondre) le loup mythique et le loup réel, tout comme l'on a, durant des siècles, véhiculé de fausses vérités sur le lynx, l'aigle ou le gypaète, qu'on accusait à tort de s'en prendre aux enfants ou aux alpinistes.

## Dix ans de perdu

Dans les années 1990-2000, l'ancien chef du service de la chasse valaisan a été confronté au retour du loup. Il n'a cessé de répéter son antienne: «Ce retour n'est pas naturel, mais le fruit de lâchers clandestins.» Ce discours, il l'a tenu contre toute évidence scientifique, les chercheurs ayant très tôt démontré que l'expansion du loup à partir de l'Apennin, où il a toujours vécu, débouchait sur la colonisation progressive des Alpes. A ce retour qualifié d'«illégal», on était selon ce personnage et ses coreligionnaires en droit de s'opposer, quitte à jouer en marge de la loi. Ainsi, les dirigeants ont laissé croire que le fusil allait régler le problème du loup. Ce faisant, on a trompé le peuple, perdant dans la foulée une bonne dizaine d'années pour se préparer à sa réinstallation sur ses anciens bastions. Cet ancien magistrat n'a toujours pas changé de discours: le 29 mars 2017 devant un parterre de 400 chasseurs fribourgeois, il répétait à l'envi que «le loup n'était pas revenu tout seul dans nos contrées».

Son successeur n'a, lui, jamais officiellement défendu la thèse du retour clandestin du loup, mais il a exploité, à la virgule près, toutes les opportunités de régulation du loup par le fusil, comme si le tir était la seule réponse possible. On a ainsi, à nouveau, perdu une bonne dizaine d'années pour préparer le terrain. Il faut dire

qu'il était soutenu par un ancien chef de département condamné pour avoir outrepassé la loi en ordonnant intempestivement le tir d'un loup. Il y a aussi cet autre conseiller d'Etat sortant qui, interviewé par une chaîne TV, s'exclamait, au sujet du loup: «Repérer, tirer, enterrer et se taire...» Discours lénifiant qui a une résonance toute particulière auprès du bon peuple.

Tout cela ne peut que déboucher sur les nombreux cas de braconnage que l'on connaît, et qui ne représentent que la partie visible de l'iceberg. La responsabilité de nos dirigeants est donc très clairement engagée! Ils véhiculent mésinformation et désinformation sur le loup, contribuant ainsi à cristalliser les positions.

## Que fera le nouveau gouvernement?

Avant ces magistrats, on avait eu un président du Grand conseil et un conseiller aux Etats clamant leur détestation du lynx, le premier affirmant qu'il n'hésiterait pas à tirer sur un tel prédateur si l'opportunité se présentait. Et que dire de ce garde-chasse, agent de l'Etat en charge des prélèvements génétiques sur les scènes de déprédation, qui clame haut et fort, au journal télévisé, sa hargne du loup, une espèce pourtant protégée par le droit fédéral?

Vingt-deux ans après le premier loup du Val Ferret, c'est toujours la même logique qui prévaut. La population est maintenue par les dirigeants dans un état de mésinformation et de désinformation crasses. Pour preuve ultime: le 29 mars 2017, l'ancien président des chasseurs valaisans, lors d'un cours aux jeunes candidats chasseurs, lançait, citation de José Bové à l'appui, un nouvel appel au meurtre: «La seule solution face au loup, c'est un fusil.» Ce même personnage ne cesse de tirer à boulet rouge sur l'aigle, un autre grand prédateur, choisi par la Suisse comme son oiseau emblématique!

Le nouveau gouvernement valaisan a promis une entrée du Valais dans la modernité, sous la houlette de ses fringants nouveaux dirigeants: on mesurera très rapidement son aptitude à relever les défis du monde moderne à l'aune des solutions qu'il adoptera pour coexister durablement et intelligemment avec les grands prédateurs.

*Raphaël Arlettaz et François Biollaz*

# Légaliser la chasse aux prédateurs augmente le braconnage

«L'ouverture de la chasse ou la régulation des espèces de prédateurs protégés permettra de faire baisser les actes illégaux, en d'autres termes le braconnage». Ce type d'argumentaire est régulièrement relayé dans le cercle des gestionnaires de la faune ou par les politiciens. Pourtant cette assertion ne repose sur aucune étude scientifique.

Nouvelles de la recherche

Le postulat est que le tir légal de loups, de lynx ou d'ours couperait en quelque sorte l'herbe sous le pied des personnes les plus intolérantes vis-à-vis des prédateurs. Cette approche est promulguée notamment par les pays scandinaves. Même l'Union internationale pour la conservation de la nature, l'UICN estime dans un manifeste pour la conservation des grands carnivores en Europe<sup>1</sup> «que la chasse légalisée et bien régulée peut-être un outil utile, en particulier en faisant diminuer la chasse illégale.»

Or, une publication récente vient contredire cette idée toute faite. Les auteurs ont analysé la situation des loups dans le Wisconsin et le Michigan, deux Etats américains, sur la période allant de 1995 à 2012. Au cours de ce laps de temps, le statut du loup a changé à six reprises dans ces deux Etats, au fil de décisions de justice contradictoires, qui l'ont tour à tour déclaré espèce protégée, non protégée, de nouveau protégée... Cette bataille juridique s'est traduite par des années durant lesquelles des abattages étaient autorisés, et d'autres où ils étaient prohibés. Ce qui, pour les chercheurs, constitue une expérimentation grandeur nature, sur le terrain, de l'impact de la libéralisation de la chasse.

Il apparaît que le taux annuel de croissance des populations de loups est plus faible lorsque les tirs de prélèvement sont permis, indépendamment du nombre d'animaux légalement abattus (entre moins de cinq et plus de quarante selon les années et les états). Certes, le nombre de canidés a continué d'augmenter, dans le Wisconsin (815 individus dénombrés en 2012) comme dans le Michigan (587), mais cette progression a été plus lente que ne l'aurait voulu la dynamique démographique naturelle.

Pour les chercheurs, ce ralentissement démontre que les années de légalisation de la chasse se sont accompagnées d'une hausse du braconnage. Pour les auteurs, les résultats vont à l'opposé de l'hypothèse selon laquelle les braconniers ne tueront pas illégalement un animal sauvage s'il y a une alternative légale, comme des tirs effectués par le gouvernement ou des quotas de chasse. Autoriser le tir de loups est plus susceptible d'augmenter le braconnage que de le réduire. Le fait que les autorités avalisent le tir d'espèces jusqu'alors protégées fait sauter un tabou et favorise plutôt les actes criminels. Même si cette étude ne porte que sur le loup dans le contexte américain, il paraît plausible de dresser un parallèle avec d'autres carnivores comme le lynx ou l'ours, également en Europe.

En Suisse, cette étude doit faire réfléchir. La politique fédérale en matière de protection des espèces prédatrices n'a cessé ces dernières années de donner

des gages aux milieux qui souhaitent avoir les coudées franches pour abattre ou même éradiquer les grands carnivores. La récente révision partielle de la Loi fédérale sur la chasse vise en particulier à donner plus de libertés aux cantons pour abattre ces animaux. Au mépris de la réalité du terrain et des études. On sait hélas que ceux qui crient au loup sont peu amateurs de littérature scientifique. ■

François Turrian

1) A manifesto for large carnivore conservation in Europe (2013). IUCN.

## Source:

Chapron, G., A. Treves. 2016. Blood does not buy goodwill: allowing culling increases poaching of a large carnivore. *Proc. Biol. Sci.* doi: 10.1098/rspb.2015.2939.

## Impressum:

fauna • vs info est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale, au Réseau chauve-souris Valais et au KARCH Valais.

Responsable: le comité de fauna • vs. Maquette: Brigitte Wolf. Parution: deux fois par an. Tirage: 160 exemplaires en français, 90 en allemand. Impression: Aebi Druck, Susten.

## Adresse:

fauna • vs  
Centre Nature  
3970 Salquenen  
Tél 079 862 36 58  
fauna.vs@bluewin.ch  
www.fauna-vs.ch